https://affairesjuridiques.aphp.fr/textes/decret-n-2017-1893-du-30-decembre-2017-portant-repartition-des-credits-et-decouverts-autorises-par-la-loi-n-2017-1837-du-30-decembre-2017-de-finances-pour-2018/
Décret n° 2017-1893 du 30 décembre 2017 portant répartition des crédits et découverts autorisés par la loi n° 2017-1837 du 30 décembre 2017 de finances pour 2018
30/12/2017
Ce texte répartit les crédits ouverts aux ministres et découverts autorisés par la loi n° 2017-1837 du 30 décembre 2017 de finances pour 2018. En matière de santé, sont concernées les missions de "Prévention, sécurité sanitaire et offre de soins" et de "Protection maladie".